

autre melemos  
 Christophe Boullain  
 Jean fils légitime de Julien Boullé et de Louise Caure sa femme  
 né le dix septième avril mille sept cent cinquante a été baptisé le  
 même jour dans l'église paroissiale de Maroué par monsieur  
 Coumel vicaire de Maroué et par M. de Jacques Caure  
 et madame Charlotte Boullain François Guédon Recteur  
 François Jacques fils légitime de François Miffaire et de Catherine  
 Du Dieneufième a été baptisé le dix sept cent cinquante  
 dans l'église paroissiale de

## Informations liées à l'image.

Cote : 5 Mi 044  
 Lieu : Maroué  
 Période : 1693 - 1722

## Commentaire.

Naissance de Jean BOULLÉ à Maroué le 12 avril 1705  
 AD22, BMS Maroué 1693-1722, vue 231/451